

Les foyers lumineux seront remplacés

Le Syndicat Départemental d'électricité perçoit désormais une taxe sur la consommation finale d'électricité sur le territoire des communes dont la population est inférieure à 2000 habitants. En contrepartie, il apportera aux communes des aides financières plus importantes.

Suite aux devis présentés, le conseil municipal décide de remplacer en 2013 l'ensemble des lampes du village à l'exception des rues des Carrons et des Ecoles pour lesquelles l'enfouissement devrait être réalisé à moyen terme. Coût des travaux pour la commune 5860 € après récupération de la TVA pour un montant estimé à 24 000 €. Le reste sera pris en charge par le SIED. Les nouvelles lampes à économie d'énergie permettront de diminuer le coût de fonctionnement annuel de 40% tandis que le retour sur investissement serait réalisé au bout de 7 ans.

Le Syndicat prendra également en charge (100%) les travaux de renforcement des lignes aériennes et du transformateur au hameau de la gare.

- Les travaux de rénovation et de restructuration de la mairie avancent comme prévu. Quelques menus travaux sont simultanément décidés dans les logements de l'étage : hall d'entrée et canalisation. Enfin, 20 cm de laine de verre soufflée seront déversés dans les combles par l'entreprise Madisolation.
- Employés communaux : Le Conseil municipal sollicite le renouvellement du CAE de Jacques Moiseaux pour six mois.
- Affouage : Le lot est fixé à 48 €.
- Jardin du souvenir : Le coût pour le dépôt des cendres est fixé à 50 €.
- Collecte des sapins : jeudi 24 janvier pour être regroupés et embrasés avec ceux des communes du Val Fleuri.